



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Livre bleu des outre-mer

Question au Gouvernement n° 1102

Texte de la question

LIVRE BLEU DES OUTRE-MER

M. le président. La parole est à Mme Nicole Sanquer, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

Mme Nicole Sanquer. Merci, monsieur le président. Je souhaite avant tout, au nom de notre groupe, féliciter l'équipe de France pour cette belle victoire, pour ce titre suprême de champions du monde et pour nous avoir fait vibrer par-delà les océans. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDI-Agir et MODEM.*)

Ma question s'adresse à Mme la ministre des outre-mer. Le Livre bleu des outre-mer constituera désormais la feuille de route du Gouvernement pour les quatre prochaines années. De nombreuses mesures y sont décrites, certaines nouvelles, d'autres reprenant des dispositifs, des contrats ou des outils déjà en place.

Vous n'ignorez pas, madame la ministre, le scepticisme ambiant lors de la réalisation de ce document, ni manifestation contre votre personne, ni remise en cause *a priori* de la volonté du Gouvernement, mais simple conséquence de la longue expérience des nombreux états généraux, feuilles de routes et autres plans de développement des outre-mer qui, à chaque fois, ont échoué sur les récifs de Bercy.

M. Jean Lassalle. Très bien !

Mme Nicole Sanquer. Malgré cela, vous avez poursuivi et vous nous avez convaincus d'y participer. Pour cela, je tiens à vous féliciter d'avoir su nous accompagner et nous fédérer pour construire ensemble les outre-mer de demain. Mais permettez-moi tout de même d'exprimer un regret. Ce regret, c'est l'absence de valorisation de ce travail commun devant la représentation nationale lors du bilan du Président de la République au Congrès de Versailles.

Mme Huguette Bello. On n'en a pas parlé !

Mme Nicole Sanquer. Plusieurs annonces ont d'ores et déjà été faites, comme l'augmentation du Fonds exceptionnel d'investissement, la mise en place d'un grand plan d'investissement et de contrats de convergences.

Ma question sera simple, madame la ministre : les mesures prévues dans ce projet destiné aux outre-mer seront-elles dotées des moyens financiers qu'elles supposent et que l'État mettra en place dès la prochaine loi de finances pour l'exercice 2019, ce qu'espèrent évidemment les responsables de toutes les collectivités d'outre-mer, ou s'agira-t-il, comme nous avons pu le constater par le passé, de redéploiement de crédits au sein du budget de l'outre-mer ? Merci de nous rassurer, madame la ministre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Annick Girardin, *ministre des outre-mer*. Madame la députée, au scepticisme initial dont vous parlez, et que j'ai bien senti, moi aussi, je répondrai par deux chiffres : d'abord, 25 000 ultramarins se sont mobilisés sur tous les territoires d'outre-mer ; ensuite, 1 130 personnes en Polynésie, sur l'ensemble des archipels, se sont fortement investies.

Je tiens ici à réaffirmer que le Livre bleu n'est pas un catalogue d'annonces non financées mais une dynamique nouvelle, une voie ouverte à des solutions innovantes. C'est aussi une méthode de co-construction. Je vous rassure, les assises se traduiront, dans le projet de loi de finances pour 2019, par une augmentation des moyens du ministère des outre-mer. Vous serez appelés à en débattre ici et, je l'espère, à la voter.

Le plafond de crédits, présenté le 12 juillet dernier dans le cadre du débat d'orientation des finances publiques, ne tient pas compte de ces moyens nouveaux. D'ici à 2022, ce sont donc, pour le seul ministère des outre-mer, 700 millions de crédits supplémentaires qui lui permettront d'accroître son intervention en faveur des ultramarins.

Mais les mesures contenues dans le Livre bleu concernent aussi l'ensemble du Gouvernement, qui priorise désormais son action pour répondre aux besoins des populations et surtout soutenir les projets, vos projets, dans les territoires. Pour la Polynésie, par exemple, dans le domaine du numérique, l'aide au déploiement du câble sera enfin mise en place.

Madame la députée, vous le voyez, nous préparons l'avenir, nous concrétisons notre ambition pour les ultramarins, pour ceux d'aujourd'hui mais surtout pour ceux de demain. Gouvernement, collectivités, élus, citoyens, entrepreneurs, c'est ensemble que nous emprunterons le chemin du Livre bleu. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Sanquer](#)

Circonscription : Polynésie Française (2^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1102

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 juillet 2018](#)